

COLLECTION D'Au-tray

— Élégance et performance —



Résumé de la **GARANTIE**

**20
ANS**

Garantie de 20 ans sur les extrusions de PVC.

**20
ANS**

Garantie de 20 ans sur les unités scellées contre la formation d'une pellicule ou d'un dépôt de poussière entre les deux vitres et causé par le manque d'étanchéité du joint.

**20
ANS**

Garantie de 20 ans sur les composantes de quincaillerie contre tous bris dans des conditions d'usage normal.

**10
ANS**

Garantie de 10 ans sur les profilés d'aluminium contre l'écaillage de la surface, son fendillement ou la formation de cloque ainsi que le changement marqué de la couleur.

**5
ANS**

Garantie de 5 ans sur la main-d'œuvre suivant l'achat. Fenêtres Lajeunesse assumera les frais de main-d'œuvre reliés aux réparations des fenêtres sur le site.

**10
ANS**

Garantie de 10 ans sur les unités scellées contre le bris spontané du verre. Le bris sera caractérisé par une fissure sur la partie intérieure du verre. Il ne devra pas y avoir de point d'impact sur le vitrage.

Les produits devront être installés d'équerre et selon les règles de l'art pour valider cette garantie.

Les garanties ci-dessus sont consenties au premier propriétaire occupant. Les garanties pour un acquéreur subséquent ne peuvent excéder 10 ans à partir de la date de fabrication originale.

www.fenetreslajeunesse.com



**FENÊTRES
LAJEUNESSE**